

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 1<sup>er</sup> octobre 2019**

**Date de la convocation : 24/09/2019**

**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jacques THOIZET, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

**Ont donné pouvoir** : Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, M. Christian JANIN à M. Isidore POLO, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO.

**Absents** : M. André MASSE, M. Adrien RUBAGOTTI.

**Secrétaire de séance** : M. Bernard LINAGE.

---

**OBJET** : **VOIRIE ET RESEAUX** – Convention avec GRDF pour l'extension du réseau de gaz naturel ZAE la Noyerée III à Luzinay

**Rapporteur** : Thierry KOVACS

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Dans le cadre de la mission de développement économique de Vienne Condrieu Agglomération, il a été aménagé une zone d'activités économiques à Luzinay "la Noyerée III", composée de plusieurs terrains afin d'accueillir diverses entreprises.

Deux terrains venant de faire l'objet d'une division pour la création de quatre lots, une extension du réseau de desserte en gaz naturel est à réaliser.

A cet effet, il convient de signer une convention avec GRDF pour préciser les conditions partenariales, financières et techniques de l'aménagement.

Cette convention, annexée à la présente délibération, est signée pour une durée de cinq ans, dans laquelle GRDF s'engage à prendre en charge la fourniture et la pose des canalisations et accessoires. Vienne Condrieu Agglomération procédera aux travaux de terrassement, réalisation et remblaiement des tranchées.

-----

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis du Bureau communautaire de ce jour,

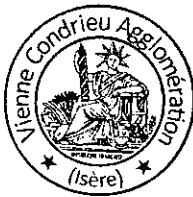
**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**APPROUVE** les termes de la convention avec GRDF pour l'extension du réseau de gaz naturel de la zone d'activités économiques "la Noyerée III" à Luzinay.

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer la convention précitée et tous documents afférents à la présente délibération.

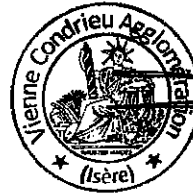
**Conseil Communautaire du 1<sup>er</sup> octobre 2019**

Le Président certifie que la présente délibération  
a été reçue par la Sous-Préfecture le - 9 OCT. 2019  
et a été publiée le - 9 OCT. 2019

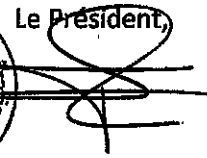


Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général des Services

  
Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme  
Le Président,

  
Thierry KOVACS